

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 1^{er} février 2022 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 15 février 2022 à 18h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est/Sont absent/s :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

Réouverture de la séance

14. Dépôt du rapport pour le plan mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie

15. Ajustement prix pour soccer

16. Ménage bâtiments municipaux

17. Support pour le programme ado en cavale de la maison des jeunes Beauce sartigan

18. Règlement éthique

19. Correction technique

20. Demande dans le fonds agriesprit de fac

21. Demande à l'URLS

22. Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

23. Période de Questions

24. Fermeture de la séance

❖ **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- DÉPÔT DU RAPPORT POUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE

2022-02-48

Considérant que la municipalité est rendue à préparer le rapport pour le plan de mise en œuvre pour l'an 6 du schéma de couverture de risque en incendie;

Considérant que le gestionnaire du service incendie de la municipalité, monsieur Richard Gosselin, a déposé le rapport pour le plan de mise en œuvre pour l'an 6 du schéma de couverture de risque en incendie;

Considérant que le conseil a pris connaissance de ce rapport et des documents connexes à celui-ci ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le rapport pour le plan de mise en œuvre pour l'an 6 du schéma de couverture de risque en incendie préparé par le gestionnaire du service incendie de la municipalité, monsieur Richard Gosselin;

Que la municipalité autorise le gestionnaire du service incendie, monsieur Richard Gosselin, à déposer le rapport à la MRC Beauce-Sartigan.

15- AJUSTEMENT PRIX DE SOCCER

2022-02-49

Considérant que la municipalité offrira une saison de soccer pour les enfants à l'été 2022 ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture dépose une nouvelle liste de prix pour les inscriptions ;

Considérant qu'il faut engager des arbitres, entraîneurs et responsable de saison ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à appliquer la nouvelle tarification ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à engager le personnel nécessaire au déroulement de la saison ;

Que la municipalité assumera les frais à partir du budget 02-701-50 ;

16- MÉNAGE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

2022-02-50

Considérant que les bâtiments municipaux doivent être entretenus de façon récurrente;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et de la culture a recommandé l'ajout d'une ressource pour faire l'entretien des bâtiments municipaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise et mandate la responsable des sports, loisirs et de la culture pour le recrutement d'une ressource supplémentaire pour l'entretien des bâtiments municipaux.

17- SUPPORT POUR LE PROGRAMME ADO EN CAVALE DE LA MAISON DES JEUNES BEAUCE-SARTIGAN

2022-02-51

Considérant que la MDJ Beauce Sartigan offre le programme ado en cavale pour les jeunes de 11 à 17 ans ;

Considérant que la MDJ Beauce Sartigan demande un support financier municipal de 50\$ par jeune de St-Honoré inscrit ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut offrir cette opportunité aux adolescents de St-Honoré ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à appuyer le projet ;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget des activités du camp de jour ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

18- RÈGLEMENT D'ÉTHIQUE

2022-02-52 **Considérant** que la municipalité désire mettre à jour son règlement d'éthique pour les élus (e);

Considérant que tous les élus (e) ont pris connaissance du projet de règlement et sont d'accord avec celui-ci;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement d'éthique régissant le comportement des élus (e) municipaux.

19- CORRECTION TECHNIQUE

2022-02-53 **Considérant** qu'une erreur de manipulation, lors de l'année 2020, a mené à une mauvaise classification d'un bâtiment pour la taxation;

Considérant que le propriétaire dudit bâtiment est venu rencontrer le conseil à ce sujet;

Considérant que le conseil a analysé le dossier et constaté l'erreur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à prendre les actions nécessaires pour corriger l'erreur de classification du bâtiment pour l'année 2020.

20- DEMANDE DANS LE FONDS AGRIESPRIT DE FAC

2022-02-54 **Considérant** que la Financière Agricole Canada offre un soutien financier dans son Fonds AgriEsprit ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme pour la construction de son terrain de volley-ball et de son parc de planche à roulettes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière de 25 000\$;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget *autres loisirs* ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

21- DEMANDE À L'URLS

2022-02-55

Considérant que l'URLS offre un soutien financier dans son programme de soutien aux initiatives en loisir et en sport ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme pour la construction de son terrain de volley-ball ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et cultures à effectuer une demande d'aide financière de 2 500\$;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget *autres loisirs* ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

22- DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

2022-02-56

Considérant que le directeur général a déposé la liste des personnes endettées envers la municipalité pour le paiement des taxes municipales;

Considérant que tous les membres du conseil ont pris connaissance de cette liste;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour le paiement des taxes municipales.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

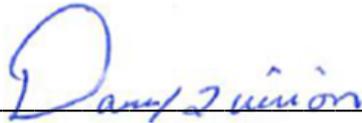
Aucune question n'a été posée

24- FERMETURE DE LA SÉANCE

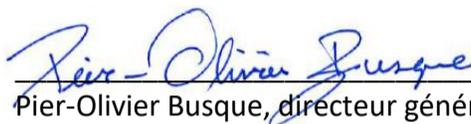
2022-02-57

Il est proposé, monsieur Cédric Quirion, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 18h55.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier